

COMpte-rendu conseil municipal

DU 29 AVRIL 2025 (19H)

L'an deux mil vingt-cinq, le mardi vingt-neuf avril à 19 heures, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Rémy LAPLANCHE, Maire.

PRESENTS : MM LAPLANCHE Rémy, BELHOSTE Philippe, RENAULT Laurent, Mmes PAUL Marie-Annick, LEBRUN Manon, M. Thierry MOREL, Mme BUIGNY-VITTECOQ Isabelle, MM DE PELLEGARS-MALHORTIE Bertrand.

Absents excusés : MM ROMANO Jean-Michel (pouvoir à M. LAPLANCHE), HEURLIN Michel, VILLOTTE Lucien.

Secrétaire de séance : Mme BUIGNY-VITTECOQ Isabelle.

I RD579 agglomération aménagements de sécurité – avancement du projet

Concernant le projet d'aménagements de sécurité de la traverse d'agglomération RD579, Monsieur le Maire indique que le cabinet AménaGéo vient de nous présenter le dossier de consultation des entreprises. Pour rappel, la consultation des entreprises va être assurée par le Département en groupement de commandes avec la commune.

L'ouverture des plis des candidatures des entreprises de travaux publics aura lieu en juin 2025.

Une réunion publique sera organisée pour les riverains de la RD579 fin juin-début juillet 2025.

II CHEMIN DU CAMPELOU – enquête publique avancement

Concernant le projet de déclassement et aliénation de 47 ml du chemin du Campelou au profit de M. et Mme TORRES, Monsieur le Maire rappelle qu'une enquête publique a eu lieu du mardi 1^{er} avril au jeudi 17 avril 2025.

Le commissaire enquêteur nous a remis son PV de synthèse et attend la réponse de la mairie pour établir son rapport avec avis et conclusions.

Il est à noter qu'à la suite de ces 47 ml de chemin, il existe des servitudes de passage en cascade pour accéder sur Coudray-Rabut en 1^{er} lieu la parcelle A120, puis plusieurs autres parcelles ensuite.
Les propriétaires concernés par la desserte ont tous indiqué vouloir conserver leur accès actuel par le chemin du Campelou.

III ACHAT DEFIBRILLATEUR pour la salle et la mairie

Vu l'obligation de disposer un défibrillateur pour les Etablissements Recevant du Public, Monsieur le Maire propose d'acquérir un défibrillateur pour la salle

communale et la mairie.

Il présente le devis de l'entreprise Alert'Incendie d'un montant de 1 819.03 € HT soit 2 182.84€ TTC.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de retenir l'offre de l'entreprise Alert'Incendie.

IV EGLISE-CIMETIERE : petits travaux de peinture

Monsieur le Maire présente le devis de Natacha Peinture d'un montant de 1 088.15 € HT pour des petits travaux de peinture lasure au niveau du porche de l'église, de la porte du clocher, de la porte de la sacristie et de la barrière du cimetière (côté parking).

Le conseil demande que la porte latérale de la nef soit lasurée et donne son accord pour réaliser ces travaux d'entretien.

V CURAGE FOSSES Eaux Pluviales chemin de l'église

Monsieur le Maire présente le devis de L'ASTA d'un montant de 1 390 € HT pour des travaux de curage des fossés eaux pluviales dans le chemin de l'église.

Le conseil donne son accord pour réaliser ces travaux de curage.

Madame Buigny-Vittecoq signale qu'un trou s'est formé dans l'enrobé au niveau de la grille EP située près du numéro d'habitation 35.

VI COURS DO IN : location de la salle communale

Madame Céline LHOTE, praticienne en naturopathie et réflexologie, propose d'organiser des cours de DO IN à la salle communale à partir de septembre 2025. Dans un premier temps, elle propose des ateliers découverte aux habitants. La mairie va envoyer un mail aux habitants à ce sujet.

Le conseil fixe le prix de la location de la salle pour les cours DO IN à 100 € par mois, à raison de 2 cours par semaine, à partir du 1^{er} septembre 2025.

VII BROYAGE bermes chemins communaux

Monsieur le Maire présente le devis de la SARL D.P. ERNOULT ELAGAGE d'un montant de 2 903.02 € HT pour des travaux de broyage des talus et bermes des chemins communaux (2 passages).

Le conseil donne son accord pour réaliser ces travaux.

VIII REPAS des SENIORS NOVEMBRE 2025

Madame Buigny-Vittecoq a contacté des restaurateurs pour organiser le repas communal des seniors le samedi 22 ou 29 novembre. Elle présente la proposition du restaurant l'Auberge du Vieux Tour à Canapville (menu à 50€), le restaurant de la Haie Tondu ne pouvant pas accueillir des groupes de plus de 30 convives.

Le conseil décide de retenir la proposition de l'Auberge du Vieux Tour pour le samedi 29 novembre.

IX EXTINCTEURS remplacement

Suite à la vérification des extincteurs avec l'assurance Groupama, Monsieur le Maire présente le devis SAS ALERT'INCENDIE pour le remplacement de 3 extincteurs de bâtiments communaux d'un montant de 188.47 € HT.

Le conseil donne son accord.

X SAUVEGARDES INFORMATIQUE

Monsieur le Maire explique qu'il est nécessaire de revoir le système de sauvegarde de l'ordinateur et propose de faire des sauvegardes externalisées. Il présente le devis de l'entreprise MSB informatique pour 37.80 € TTC par mois.

D'autre part, il est proposé de changer l'antivirus et d'augmenter la mémoire vive RAM de l'ordinateur de 8 Go.

XI QUESTIONS DIVERSES

* **PARTICIPATION CITOYENNE VIGILANCE des VOISINS** : Suite à un nouveau cambriolage dans le chemin de l'église et à la réunion fin janvier 2025 avec la Gendarmerie et quelques communes, le débat est relancé sur la participation citoyenne afin de surveiller et de lutter contre les cambriolages.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 20 H 05
Affiché le 6 mai 2025 à la porte de la mairie.

Le Maire,
Rémy LAPLANCHE